

## Communiqué de presse

25 novembre 2021

### E-santé : La Région accélère ses investissements pour la télémédecine aux côtés de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté

Ce mercredi 24 novembre, une visite des installations de télémédecine du CHU de Dijon, dédiées à la prise en charge et au suivi des patients victimes d'AVC (accident vasculaire cérébral), a été organisée par la Région, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé. Ce projet a été financé dans le cadre du Plan d'accélération de l'investissement régional (PAIR).

Patrick Molinoz, vice-président de la Région en charge du numérique et Françoise Tenenbaum, conseillère régionale déléguée à la santé, ont pu échanger avec le Professeur Yannick Bejot, chef de service neurologie au CHU, en présence de Cédric Duboudin, directeur de l'innovation et de la stratégie de l'ARS, de Lucie Ligier, directrice générale adjointe du CHU de Dijon, et de Pascal Louis, président du GRADeS\*.

Ces équipements numériques, mis en place récemment au service neurologie du CHU de Dijon, permettent une prise en charge à distance plus rapide des patients atteints d'AVC lors de l'événement aigu (Télé AVC) et un suivi qualitatif au retour à domicile. Ils ont été financés par la Région dans le cadre de son Plan d'accélération de l'investissement régional et par l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté, et déployés par le GRADeS.

#### La télémédecine au service du plus grand nombre

La Bourgogne-Franche-Comté a été pionnière dans la prise en charge des AVC et des urgences neurologiques, avec un maillage hospitalier complet de tous les sites d'urgences du territoire. Elle compte trois centres experts (CHRU de Besançon, CH de Chalon-sur-Saône, CHU de Dijon) pour 25 centres demandeurs régionaux.

Le GRADeS a déployé près de 150 nouveaux sites en 2021. En 2020, dans un contexte de pandémie, les téléconsultations ont été plébiscitées : 33 000 téléconsultations avaient été réalisées par 10 500 professionnels de santé.

#### La Région investit 4 M€ pour accélérer le développement de la e-santé

Cette visite était aussi l'occasion de faire le point sur les actions menées par la Région pour accélérer le développement de l'e-santé (infrastructures, déploiement et nouveaux services), une priorité du PAIR, avec une enveloppe de 4 M€ votée en décembre 2020 :

- 1,6 million d'euros dédié aux infrastructures, pour renforcer les performances et la capacité de l'hébergement régional de données de santé du GRADeS ;
- 1 million d'euros pour le déploiement de services aux patients : portail numérique de résultats en biologie et imagerie, aide au diagnostic grâce au recours à des solutions d'intelligence artificielle en dermatologie et neurologie ;
- 1 million d'euros consacré à la poursuite du déploiement, avec la mise en place des points d'accès de télémédecine (250 sites déployés en ambulatoire) en ville et en milieu rural, dans les établissements de santé ou médico-sociaux, les EHPAD...

\* GRADeS : Groupement régional d'appui au développement de l'e-santé

#### CONTACTS PRESSE :

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 81 61 61 08